

GESTION DES DÉCHETS

Qu'est-ce que je mets dans les ordures ménagères ?



Où ? : dans les conteneurs verts

Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets restant après opération de tri et de compostage qui n'ont pas vocation à être recyclés.

Pour des raisons d'hygiène, les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs poubelle fermés.

Exemple :

- Pelures d'agrumes
- Sacs plastiques
- Couches
- Pots de yaourt
- Sacs de croquette
- Barquettes en polystyrènes
- Blister

Les déchets refusés

Bouteilles de gaz (elles doivent être ramenées au vendeur)

Produits chimiques

Encombrants

Cendres et braises

Végétaux

Gravats